

Barrage de Souapiti en Guinée : rôle de l'étude d'impact environnemental et social dans la recherche de solutions socialement acceptables

Nathalie TOMCZAK

*Ingénieur en chef - Pôle Environnement, Tractebel
France*

Ingénieur agronome, Nathalie Tomczak a 25 ans d'activité professionnelle, dont 10 ans à l'international (Afrique, Asie). Depuis 15 ans, l'essentiel de son activité porte sur les questions liées au déplacement de populations. Elle a une grande expérience des projets de développement économique en milieu rural, projets qu'elle s'attache à dresser en étroite concertation avec les populations concernées. Depuis 2008, Nathalie Tomczak a mis ses compétences en matière de développement économique local au service des projets hydrauliques et hydroélectriques chez Tractebel. Elle a ainsi effectué des plans de réinstallation pour plus de 40 000 personnes dans le cadre du projet de barrage à buts multiples de Fomi ainsi que du projet hydroélectrique de Souapiti en Guinée. Elle a réalisé ou mis à jour plusieurs études d'impact sur l'environnement de grands ouvrages et intervient dans la supervision de plans de gestion environnemental et social.

Résumé

En 2013, Tractebel a été mandaté pour réaliser l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du barrage hydroélectrique (515 MW) de Souapiti en Guinée sur le fleuve Konkouré, en amont de l'aménagement hydroélectrique de Kaléta, alors en construction. Le barrage de Souapiti de 130 mètres de haut devait créer un réservoir nécessitant le déplacement de 48 000 personnes.

Après avoir mis en évidence les enjeux environnementaux et sociaux très significatifs de ce projet, notamment en matière de déplacement de population, l'EIES a permis de déclencher une revue de conception de l'aménagement pour en atténuer les impacts. Tractebel a alors conçu en 2014 un nouveau projet Souapiti répondant aux objectifs d'ensemble de production hydroélectrique sur le fleuve Konkouré. Le nouveau projet, avec une puissance de 450 MW et un barrage de 110 mètres de haut, a permis de réduire considérablement le nombre de personnes déplacées à 16 000 personnes, soit trois fois moins que dans le cas du projet initial. L'acceptation de ce nouveau projet par les parties prenantes a autorisé le démarrage des travaux fin 2015.

Après une présentation du projet et de ses enjeux socio-environnementaux, cette conférence présentera les principaux éléments qui ont conduit à la révision de la conception de l'ouvrage. Le cas de l'aménagement de Souapiti est un exemple particulièrement illustratif des interactions entre les équipes de conception et les équipes environnement pour aboutir à un projet qui s'inscrit au mieux dans les contraintes de son territoire.